

## ATTESTATION D'HEBERGEMENT

### DEMANDE de e-CNI

Je soussigné (e)

Nom.....Prénom.....

Né(e) le .....à.....

Demeurant (adresse complète)

.....  
.....  
.....

Certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme, M. ....

Né(e) le .....à.....

Depuis le .....

Fait à .....

Le.....

Signature de l'hébergeant

#### Pièces à joindre :

- copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- un justificatif de domicile de l'hébergeant

Le dépôt du dossier et le retrait de la CNI s'effectuent  
sur RDV obligatoire au : **04 77 96 18 18**

#### GAGNEZ DU TEMPS !

→ Faites votre pré-demande en ligne :  
<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

**Le demandeur doit impérativement être présent lors du dépôt de la demande :**

- Muni du n° de pré-demande ou de l'imprimé de demande complété **en NOIR**
- Muni de tous les justificatifs demandés : **originaux et copies**

**Le mineur doit être accompagné par le représentant légal détenant l'autorité parentale.**

#### Besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ?

→ Vérifiez le titre exigé par le pays de destination :  
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

## Documents obligatoires à fournir

### FOURNIR ORIGINAUX et COPIES :

Aucune copie ne sera faite en Mairie

Consultez les pièces à fournir selon votre situation sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Le formulaire CERFA :**

A retirer en mairie ou à remplir directement en ligne sur internet :

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

**Une photo d'identité de moins de 6 mois aux normes en vigueur**

**Un justificatif de domicile de moins de 1 an :** quittance de gaz, électricité ou téléphone, taxe foncière ou taxe d'habitation, ..... (factures imprimées sur internet acceptées) pas de facture de résiliation.

Ou

**Pour les personnes majeures hébergées chez un particulier ou domiciliées chez leurs parents :** justificatif de domicile de moins de 1 an au nom de l'hébergeant + photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant + attestation d'hébergement sur l'honneur (voir modèle au dos à recopier ou à compléter)

**Pour les mineurs :**

- Dépôt du dossier par le parent ayant complété la demande
- La pièce d'identité du parent déposant la demande
- En cas de garde alternée : copie de la pièce d'identité + justificatif de domicile de l'autre parent
- En cas de divorce : le jugement définitif complet

**pour une première demande :**

- une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois

Ou - votre passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans

**En cas de renouvellement :**

- l'ancienne carte d'identité

Ou - la déclaration de perte (formulaire à remplir sur place)

+ **timbres fiscaux 25 €** (achat en bureau de tabac ou en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr>)

Ou - la déclaration de vol (en Gendarmerie)

+ **timbres fiscaux 25 €**

**En cas de mariage :** copie intégrale de l'acte de mariage

**En cas de divorce et si l'épouse conserve son nom marital :**

- le jugement de divorce mentionnant l'accord de l'ex-mari

**En cas de veuvage :** l'acte de décès du conjoint